

Election du CST

**Vote électronique
Du 1^{er} au 8 décembre 2022**

**Section CFDT
Conseil
départemental
des Yvelines**

Tél 06.74.89.84.92
cfdt@yvelines.fr

Votez CFDT

Le Comité Social et Territorial (CST) remplace les anciennes instances CT et CHSCT.

Désormais vos élus doivent analyser toutes les facettes de la collectivité au sein d'une seule instance. Le CST du Département des Yvelines se composera d'un collège unique composé de 12 titulaires et de 12 suppléants élus pour **4 ans**.

Votre vote est décisif pour obtenir les avancées sociales attendues et peser sur les évolutions du travail.

QUI SONT LES CANDIDATS CFDT ?

Une équipe de collègues motivés pour défendre les intérêts de tous. Une équipe variée et renouvelée, composée d'anciens élus expérimentés accompagnés de nouveaux.

Madame CHETOUANE-GIROUX Dalila, Attaché territorial
Monsieur BOYER Olivier, Attaché Hors classe
Monsieur LE LIBOUX Eric, Agent de maîtrise Ppal
Monsieur CABRAL José, Agent de maîtrise
Madame PREVOST Stéphanie, Attaché Territorial
Monsieur QUERCY, Antoine, Attaché territorial
Monsieur GALBIATI Damien, Assistant socio-éducatif
Madame GREGOIRE Sabine, Ingénieur
Madame BARTEGI Sonia, Assistant socio-éducatif

Madame LE-BIHAN Sarah, Assistant socio-éducatif
Madame QUENTIN Isabelle, Rédacteur territorial
Madame ENC Nadine, Directeur territorial
Madame DJENANE Sonia, Rédacteur
Madame SEMPAIRE Catherine, Adjoint admi. Ppal 2ème CI
Madame GUILLEM Rozenn, Assistant socio-éducatif
Madame HEBERT Anne, Conseiller socio-éducatif
Madame LEBOURDAIS Estelle, Adjoint admi. Ppal 2ère CI
Madame GAILLAC-JANON Juliette, Ingénieur Ppal

Ce que veut La CFDT-CD78 :

Nos propositions

- Favoriser le dialogue et le débat pour enrichir la réflexion et construire les propositions progressistes et équitables de la CFDT sur les rémunérations, l'emploi, les évolutions du travail, la retraite, les prestations sociales...
- Proposer des conditions de travail de qualité en donnant la parole au personnel sur l'organisation de leur travail et les outils mis à leur disposition

A poursuivre, à améliorer :

- Continuer à recueillir et remonter vos demandes (enquête Flash, rencontres...) pour construire des propositions au plus près des préoccupations de chacun(e) pour l'intérêt de tous.



CONDITIONS DE TRAVAIL



Nos propositions :

- Veiller en permanence à ce que les évolutions à venir dans notre collectivité ne dégradent pas les conditions de travail
- Réfléchir et proposer des mesures équitables pour les collègues exclus du télétravail
- Etre force de proposition pour des aménagements en faveur des personnes en situation « d'aide » ou de transition vers la retraite

A poursuivre:

- Ecouter, conseiller, accompagner et défendre chaque collègue
- Veiller à l'application du droit à la déconnexion pour concilier vie professionnelle et vie privée.
- Poursuivre notre travail sur l'égalité professionnelle

EMPLOI



Nos propositions :

- Veiller au maintien des emplois et des effectifs
- Privilégier la formation comme outil de développement des compétences et d'employabilité
- **Sécuriser le parcours professionnel des contractuels** : revoir les conditions contractuelles de fixation et de négociation de l'évolution professionnelle et de rémunération.
- **Apprentissage** : favoriser les voies de passerelle vers l'intégration

POUVOIR D'ACHAT



Nos propositions :

- Valorisation du travail par une campagne de promotion et/ou d'avancement assise sur une équité de traitement : revoir la règle des quotas et les critères de sélection pour plus de transparence et de justice sociale
- Apporter une vigilance à l'harmonisation des rémunérations dans le cadre des négociations annuelles avec l'Institution
- Faire évoluer de manière significative l'enveloppe des CIA, en veillant à une application juste et équitable
- Réfléchir à des mesures équitables de valorisation financière du Compte Epargne Temps (CET)
- Compensation financière des coûts énergétiques générés par la pratique du travail à distance (télétravail)

PRESTATIONS SOCIALES



Nos propositions :

- Augmenter significativement la participation financière de l'employeur à la **Complémentaire Santé et Prévoyance**, pour une couverture maximale des risques pour tous les agents adhérents.
- Proposer un mode d'accueil des enfants du personnel pour un équilibre vie privée/ vie professionnelle
- Veiller à l'application du forfait kilométrique (0,25€/km) pour les salariés utilisant des modes de transport alternatifs comme le vélo



LES CANDIDATS CFDT S'ENGAGENT A VOUS REPRESENTER ET A VOUS DEFENDRE